



MENTION

## DROIT PRIVE

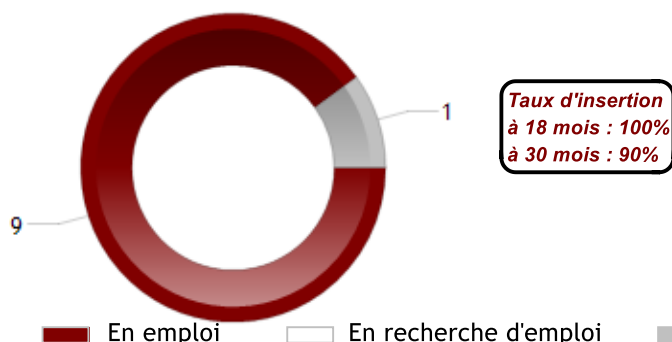
PARCOURS

## DROIT DES OPERATIONS IMMOBILIERES

### — DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

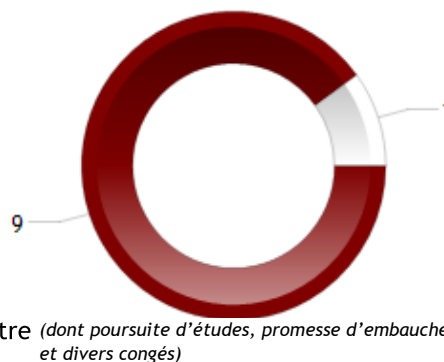
Situation professionnelle au 1er décembre 2019,  
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 10



Situation professionnelle au 1er décembre 2020,  
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 10



Taux d'insertion  
à 18 mois : 100%  
à 30 mois : 90%

■ En emploi    □ En recherche d'emploi    ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

### — EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Gestionnaire Immobilier

-Attaché de programmes immobiliers

-Chargé de programme immobilier

-Juriste foncier et conventions

-Notaire stagiaire

-Responsable de programmes

-Responsable programmes

### — SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 7



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 7



### — MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 7

Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 29 %

Suite à un stage 29 %

Candidature spontanée 14 %

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 14 %

Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 14 %

# DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 8



# CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

## Contrat

Nombre de réponse(s) : 8



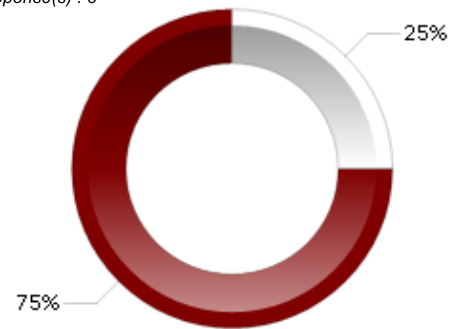
**EMPLOI STABLE :** CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

**EMPLOI NON STABLE :** CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable    Emploi non stable

## Statut

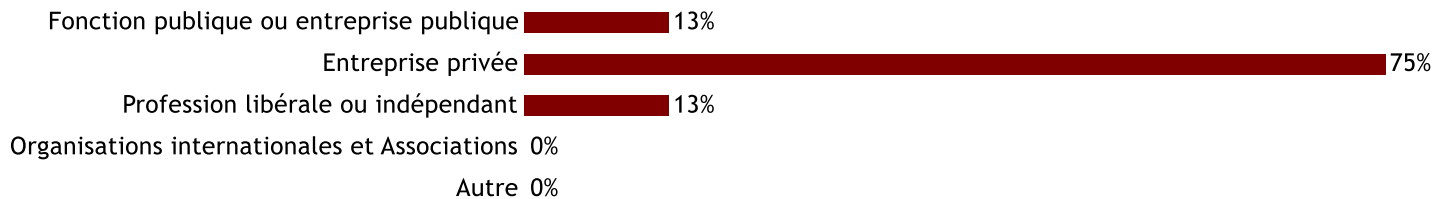
Nombre de réponse(s) : 8



Cadre    Technicien    Employé

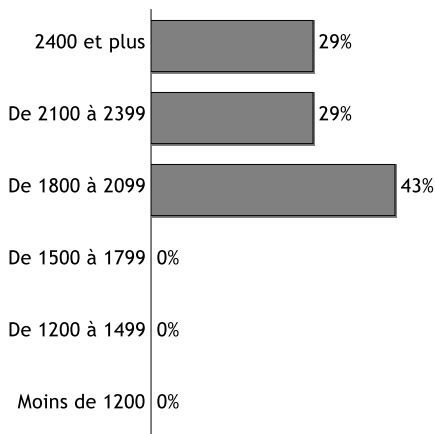
## Employeur

Nombre de réponse(s) : 8



## Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine)    Nombre de réponse(s) : 7



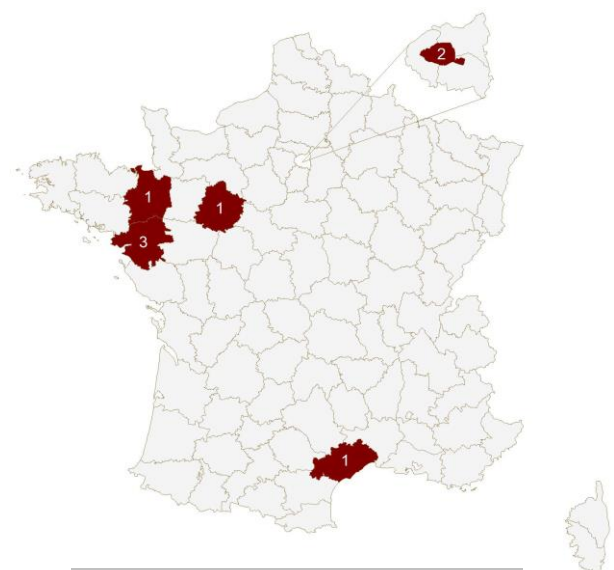
**Salaire médian : 2166 euros**

**Salaire moyen : 2161 euros**

**Définition de l'INSEE:** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

## Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 8



**Emplois à l'étranger: 0**